

Sommet des alternatives « Contre G 7 »

Ce qui concerne Hendaye du 21 au 24 août 2019

Point d'information 16 août 2019



Rappel

Pourquoi un sommet des alternatives ?

Lors de la tenue de chaque sommet du G7, un contre sommet est organisé par des groupements, organisations non gouvernementales ou associations pour militer, débattre et proposer des solutions alternatives solidaires et écologiques.

Pourquoi Hendaye ?

La Présidence de la République a choisi Biarritz, pendant la période estivale pour l'organisation d'un G7. Dans ce cadre et face à des conditions d'organisation et des contraintes de sécurité maximale, Hendaye a été désignée par l'Etat pour l'accueil du contre G7 et ce, sans aucune concertation préalable.



Accueil du Contre G7 à Hendaye

Après la désignation d'Hendaye comme lieu d'accueil du sommet alternatif, l'Etat a orienté l'organisation autour d'un processus de « concertation » sur 4 thématiques :

- Lieu de vie : un terrain dédié au séjour nocturne des participants à Urrugne, en limite d'Hendaye ;
- Lieu de conférences : Ficoba à Irun+3 micro lieux d'ateliers et conférences à Hendaye : le Cinéma les Variétés, l'Ikastola de Jean Jaurès et l'esplanade de Caneta
- Les transports
- La manifestation de clôture du 24 août

Du 21 au 24 août, de Urrugne à Irun, qu'a prévu l'Etat ?

Transports des participants:

Le Syndicat des Mobilités est chargé d'organiser un service de transports. **Du 21 au 23 août, matin et soir, les A/R Urrugne - Ficoba seront assurés en bus avec une prise en charge et dépôt Rue de la Glacière.**

- ➔ *Cette rue fera l'objet d'une interdiction de stationnement du 21 au 24 août matin*
- ➔ *Le chemin d'Anciola quant à lui fera l'objet de mesures de restrictions des conditions de circulation sur la même période*

Déplacements des participants

1



Clôture du sommet des alternatives à Hendaye Début du G7 à Biarritz

24 août 2019 : Manifestation 11H-13h
Départ du cortège du parking des Orangers



Arrivée sur le parvis de Ficoba (Irun)

**Perturbations de circulation
entre 9h30 et 14h tout au long
de l'itinéraire**

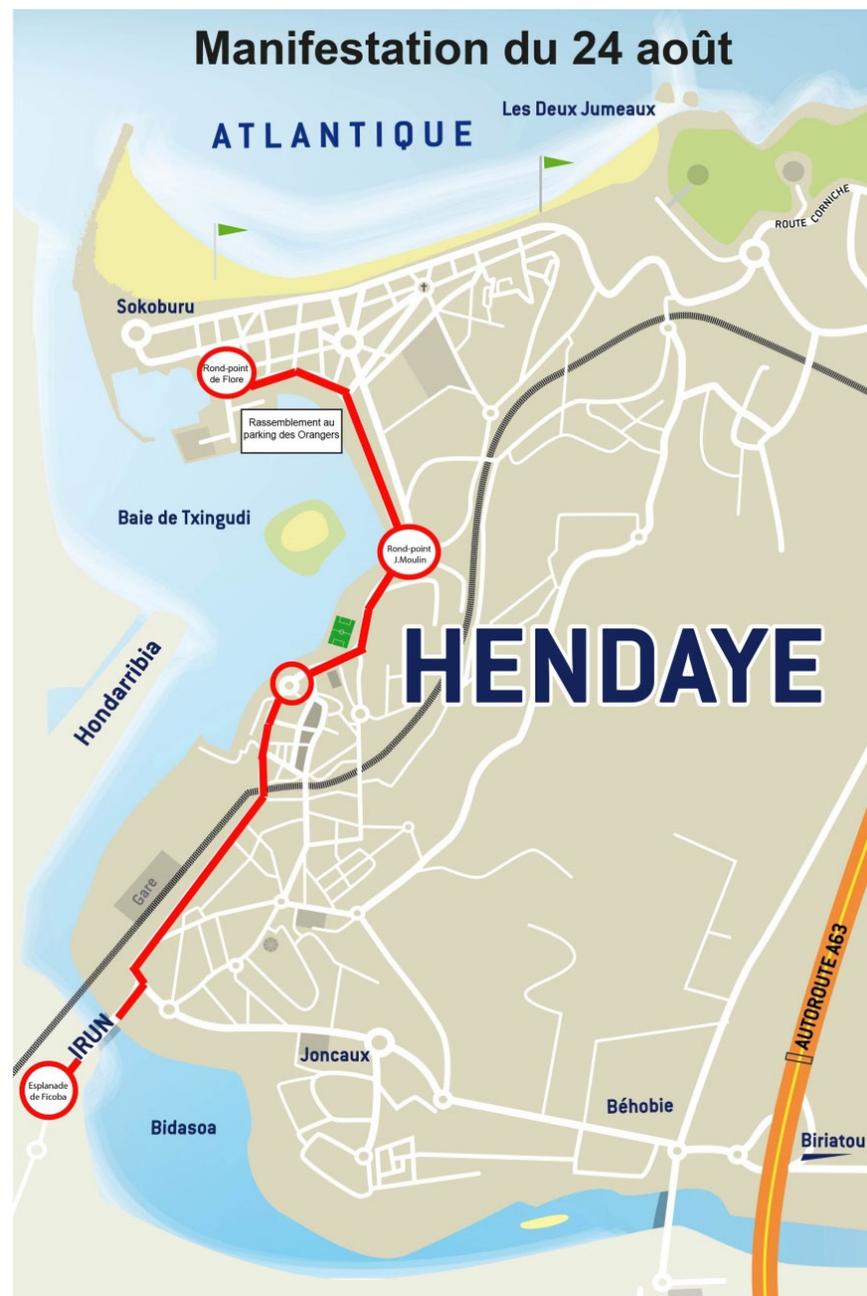
MANIFESTATION DU 24 AOÛT

Le cortège partira du parking des Orangers, empruntera le Rond-point Jean Moulin, le boulevard du Général de Gaulle jusqu'à l'esplanade de Ficoba.

Les restrictions de circulation toucheront le boulevard de la baie de Txingudi, le boulevard de Gaulle et leurs rues adjacentes et le pont International.

Attention en raison de la manifestation le réseau Hégobus adapte ses horaires le 24 août

- Lignes 4 et 5 suspendues
- Ligne 6 s'arrête à Abbadia de 10h à 15h
- Ligne 20 s'arrête à Aguerrea de 10h à 15h



LES MESURES D'EXCEPTION IMPOSÉES PAR L'ÉTAT DANS LE CADRE DU G7

TRAINS : gares de Biarritz, Bayonne, Guéthary, Boucau, Hendaye Deux-Jumeaux seront fermées au public du vendredi 23 août au lundi 26 août 2019, jusqu'à 16h00. Elles ne seront donc pas desservies ni par les trains ni par des bus.

Les gares de Saint-Jean de Luz et Hendaye resteront ouvertes.

BUS : les bus internationaux de transport de voyageurs longue distance ne desserviront pas les gares de Bayonne, Biarritz et Hendaye du 23 au 26 août. La desserte de Saint-Jean-de-Luz sera assurée mais l'arrêt est déporté à Ciboure au lycée naval.

A63 : La circulation sur l'A63 sera favorisée et sera gratuite entre les sorties 4 (Biarritz-La Négresse) et 6 (Bayonne Nord) du 24 au 26 août. MAIS dès le 14 août un arrêté préfectoral informe de la fermeture de la sortie Biriadou dans le sens Espagne France

Le 26 août, les + de 19 tonnes y seront interdits de 11 h à 19 h.

TOPO : s'arrêtera à Irun et ne desservira pas Hendaye du 18 au 26 août.

FRONTIERE : à ce stade aucune restriction annoncée , en revanche, les contrôles seront renforcés aux frontières afin de prévenir les troubles à l'ordre public.

Mesures d'exception prises par l'Etat impactant la ville d'Hendaye

La Préfecture a pris par **arrêté applicable du 17 au 26 août 2019** des mesures de restrictions des libertés individuelles dans le périmètre de protection du Centre de Rétention Administrative d'Hendaye.

Celui-ci, sur cette période, sera dévolu à la rétention des personnes interpellées dans le cadre du G7 à Biarritz (avant et pendant).

Centre de rétention administrative du G7 à Hendaye quelles conséquences ?

Un périmètre de protection « destiné à assurer la sécurité du sommet du G7 » :

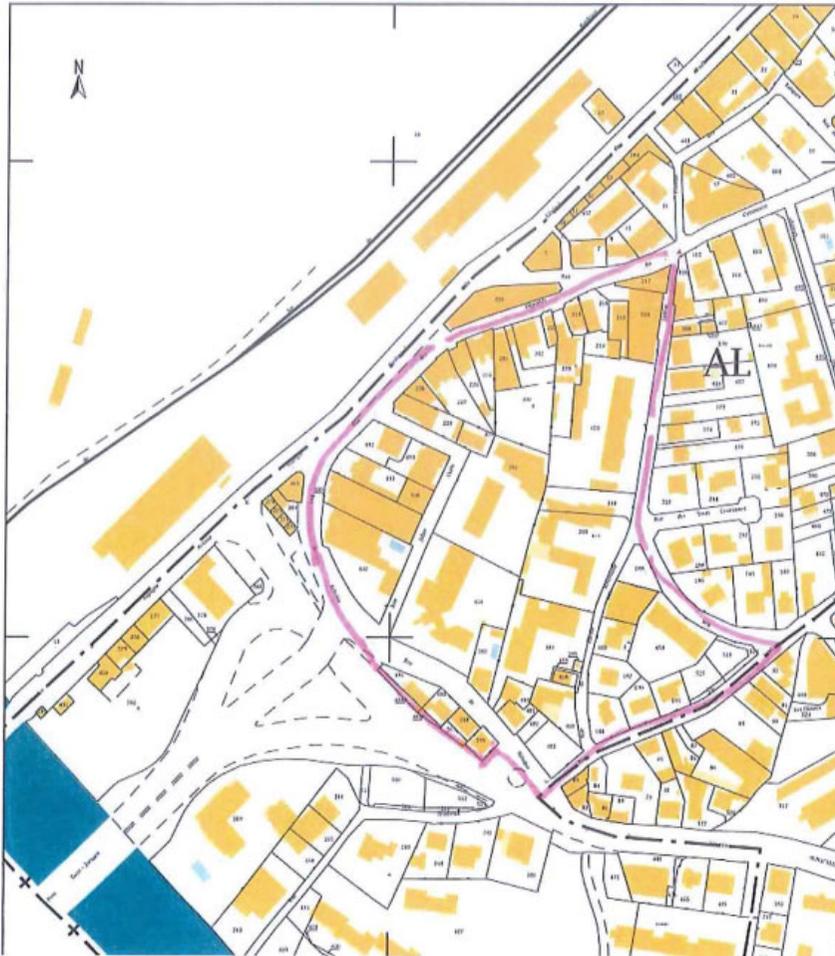
- Autour du rond point Santiago et l'échangeur du Pont St Jacques
- Rue de Santiago
- Rue du Commerce partiel
- Rue Joliot Curie
- Rue Doléac
- Rue des Déportés
- Rue de Béhobie partiel
- Bd de Gaulle partiel
- Rue Priorenia

Dans ce périmètre, des restrictions de circulation piétons et véhicules, stationnement sont prévues et pourraient être renforcées par périodes

Sommet G7

Périmètre de protection renforcée

Délimitation du périmètre



Des contrôles d'identité systématiques piétons et véhicules à partir des points suivants

- Autour du rd point Santiago
- Intersection rue de Béhobie et bd de Gaulle
- Intersection rue Joliot Curie et rue des Déportés
- Intersection rue Doléac et rue de l'Ecole Maternelle
- Intersection rue Santiago et rue Doléac

Dates : 17 août au 26 août 2019 minuit

Le stationnement est interdit dans ce périmètre sauf pour les forces de police cf arrêté du 14 août 2019

Merci de votre attention

www.hendaye.fr

www.hendaia.eus

www.hendaye-culture.fr

